

## Conforter le commerce

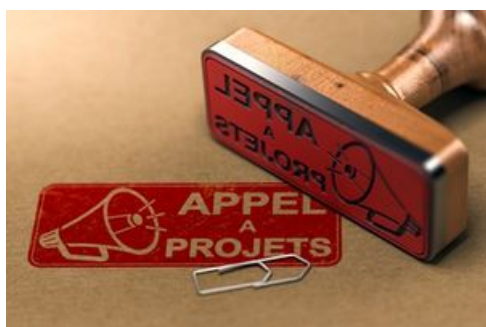
Une offre commerciale riche et variée tout en respectant un équilibre entre centre-ville et périphérie, telle est la ligne de conduite de la collectivité. Sur la métropole, grâce à des règles claires et à une coopération des acteurs publics et privés, le commerce de proximité et les grandes zones commerciales se complètent harmonieusement.

Sur Brest métropole, les règles de l'aménagement commercial suivent, depuis plus de trente ans, des principes partagés à l'échelle du Pays de Brest selon une logique conjuguant attractivité et solidarité. Définis dans le Schéma de cohérence territoriale du Pays de Brest, les principes de l'aménagement commercial de la métropole préservent tout à la fois la diversité des enseignes et l'exigence de services de proximité pour tous.

C'est ainsi que la collectivité encourage un commerce de centralité tourné notamment vers les commerces et services de proximité, l'équipement de la personne, la culture et les loisirs, tandis que la périphérie est plutôt dédiée aux grandes enseignes spécialisées dans l'équipement de la maison, le bricolage ou l'automobile. Une philosophie qui permet de préserver l'équilibre de l'offre, tout en respectant les principes du Plan local d'urbanisme de la métropole et en évitant l'étalement urbain et l'accroissement des déplacements motorisés.

Désireuse d'encourager l'installation de nouveaux commerçants sur son territoire, la collectivité met des interlocuteurs dédiés à leur disposition afin de les conseiller et de les accompagner dans leurs projets, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie métropolitaine et la Chambre de métiers du Finistère. Ce partenariat vise à soutenir le dynamisme commercial local et à l'encourager.

En 2015, les premières Assises du commerce, organisées par Brest métropole et la ville de Brest, ont renforcé ce lien, en permettant à tous les acteurs du commerce métropolitain de se mettre autour d'une table pour améliorer ensemble l'offre commerciale du territoire. Cette instance qui se réunira désormais une fois par an a évoqué librement toutes les problématiques : tranquillité urbaine, création de parkings en post-paiement en cœur de ville, gratuité du stationnement sur certaines plages horaires, accompagnement par la collectivité en termes d'actions de communication et de promotion, animation de la ville à certaines périodes de l'année... Elle a aussi amené à la création d'un poste de manager de centre-ville qui aura la charge d'animer le réseau des commerçants du centre-ville.



### Appel à projets commerce et artisanat

Brest métropole s'engage aux côtés des commerçants et artisans en lançant un appel à projets.

## Commentaires

Nom (obligatoire)

Prénom (obligatoire)

Adresse mail : (obligatoire)

Commentaire (obligatoire)

Votre commentaire sera publié après avis du webmaster du site.

 EFFACER

 ENVOYER

Dernière mise à jour le : **31 juillet 2020**

**Brest**  
MÉTROPOLE & VILLE

#### HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30

#### HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 Brest cedex 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi : 8h-18h

Samedi : 8h30-12h30